



GAGNER ICI C'EST
GAGNER POUR TOUS

Répression Antisyndicale

Plus de 800 personnes réunies pour soutenir Nathalie, menacée de radiation et dire STOP à la direction !

A l'appel de SUD-Rail et du comité de soutien de Nathalie, plus de 800 personnes se sont déplacées pour signifier leur refus de voir la criminalisation de l'action syndicale gagner du terrain dans l'entreprise publique et pour soutenir notre camarade injustement victime de l'acharnement de certains managers décomplexés qui se pensent aujourd'hui intouchables et qui cherchent à casser toutes velléités des salarié-e-s à faire valoir leurs droits et leurs revendications.



Ils tentent de criminaliser toutes les actions syndicales

- Lorsque nous défendons nos droits et refusons le dumping social, nous sommes des irresponsables !
- Lorsque nous mettons l'outil syndical au service de ceux qui sont victimes des choix d'éclatement de l'entreprise publique, de remises en cause de leur statut et des réglementations, nous sommes des jusqu'au-boutistes !

Et lorsque nous agissons pour contester le moins-disant social et les attaques sur les droits des salarié-e-s, les patrons exercent leur pouvoir à l'encontre des syndicalistes honnêtes en les sanctionnant à travers des conseils de discipline qui sont devenus de véritables tribunaux patronaux !

**Notre action et la mobilisation des cheminot-e-s ont payé,
Nathalie ne sera pas licenciée !**

Grace à la mobilisation des agents devant le conseil de discipline, à l'action de son comité de soutien et aux démarches de la Fédération SUD-Rail, la direction a bien dû se rendre à l'évidence ; dans un dossier non étayé, il aurait été périlleux et sans fondement de prononcer une radiation.

Malgré tout, la sanction (*dernier avertissement et 9 jours de mise à pied*) est injustifiée pour une militante exemplaire, respectée par ses collègues et dont la probité ne fait pas débat !

Profondément marquée par cet épisode, Nathalie va maintenant quitter son service pour laisser derrière elle la souffrance et l'acharnement dont elle a été victime.

La Fédération SUD-Rail dénonce la répression antisyndicale érigée en mode de management !

Aujourd'hui, dans l'entreprise publique SNCF, le nombre de conseils de discipline, comme celui des arrêts maladies, explose. Dans les procédures disciplinaires internes ouvertes contre les salarié-e-s, bien souvent les responsables hiérarchiques sont témoins, enquêteurs, juges, jurés et bourreaux, et le niveau de sanctions n'a jamais été aussi élevé dans des caricatures de tribunaux patronaux dont nous exigeons la réforme complète.

Aujourd'hui, dans une entreprise publique où il fait soi-disant bon vivre, pour un simple regard, une simple contestation, ou pour demander que les droits des salarié-e-s soient respectés, les représentant-e-s des salarié-e-s peuvent être sanctionné-e-s, licencié-e-s sous des motifs fallacieux. Et alors que cette même entreprise se trouve bien souvent condamnée par la justice, avec des sanctions disciplinaires et/ou des licenciements de salarié-e-s annulés, les dirigeants du comité exécutif de SNCF préfèrent donner des consignes pour aller jusqu'à l'épuisement des recours réglementaires et juridiques avec pour seul objectif d'éviter la réintégration de salarié-e-s qu'elle a injustement, mais de manière délibérée, mis à la porte !

Face à cette situation, SUD-Rail prend des mesures et porte des revendications !



Nous ne laisserons pas nos militant-e-s et représentant-e-s se faire discriminer et sanctionner sans réagir ; chaque nouveau cas constaté fera dorénavant l'objet de signalement systématique auprès des autorités et des procédures seront systématiquement engagées, nos patrons doivent savoir que la discrimination syndicale est un délit. Elle est sanctionnée non seulement par une amende (45.000€), mais également par une peine d'emprisonnement pouvant aller jusqu'à 3 ans.

La peur doit changer de camp, la direction doit comprendre que c'est elle qui enfreint la loi, pas les délégué-e-s syndicaux qui défendent les droits des cheminot-e-s.

- **Tous ensemble, condamnons avec fermeté les violences patronales et leur système qui plongent les salarié-e-s dans l'exaspération ! Exigeons la suppression de la direction de l'éthique qui loin d'être un médiateur, se comporte comme l'inquisition, et une réforme des conseils de discipline qui sont devenus des outils de répression !**
- **Condamnons et dénonçons publiquement ce management anxigène et violent qui exclut et maltraite, ainsi que ceux qui l'exercent !**
- **Exigeons le retrait des sanctions et des manœuvres patronales dilatoires engagées contre les syndicalistes et les salarié-e-s qui luttent !**

FEDERATION SUD-Rail - 17 BOULEVARD DE LA LIBERATION 93200 ST DENIS

TEL : 01 42 43 35 75

@ : sud.rail.federation@gmail.com

FACEBOOK : @sudrailofficiel

FAX : 01 42 43 36 67

INTERNET : www.sudrail.fr

TWITTER : @Fede_SUD_Rail